

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES – TERMES DE REFERENCE PRESTATIONS INNOVATION/DATA SCIENCE/IA

Agence Française de Développement
5, rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 - RCS PARIS B 775 665 599
Téléphone : + 33 (0)1 53 44 31 31

Concernant la prestation

Expert en innovation , Data Science et intelligence artificielle

SOMMAIRE

ARTICLE 1.	Présentation de l'AFD	3
ARTICLE 2.	Présentation du Service Prescripteur.....	3
ARTICLE 3.	Contexte et objectifs de la mission	4
ARTICLE 4.	Objet du marché.....	5
ARTICLE 5.	Prestation attendue dans le cadre de la présente consultation	5
5.1	Détail de la prestation attendue.....	5
5.2	Modalités et exigences particulières de réalisation.....	6
5.3	Conditions de livraison/d'exécution et interlocuteurs	6
5.4	Méthodologie attendue	6
5.5	Durée estimée de la prestation, étapes intermédiaires, délais d'intervention, etc.....	6
5.6	Livrables attendus	6
5.7	Compétences attendues du Prestataire	7
ARTICLE 6.	Validation des livrables par l'AFD.....	7
6.1	Processus de validation des livrables.....	7
6.2	Critères de validation des livrables.....	8
ARTICLE 7.	Contraintes imposées par l'AFD	8
7.1	Usage de la langue française	8
7.2	Accès du personnel du prestataire.....	8
ARTICLE 8.	Moyens mis à disposition du Prestataire	8
ARTICLE 9.	Planning prévisionnel de la prestation	8

ARTICLE 1. Présentation de l'AFD

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

Au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, l'AFD finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités.

Sa filiale **Proparco** (www.proparco.fr) soutient les investissements privés. Dédiée à mobilisation de l'expertise publique française.

Acteur interministériel de la coopération technique internationale, **Expertise France** (www.expertisefrance.fr) rejoint le groupe AFD le 1er janvier 2022. Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD).

L'AFD collabore également avec les réseaux académiques français et internationaux pour alimenter les débats et réflexions prospectives sur le développement.

Elle assure la gestion du **Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)**, qui cofinance des projets conciliant environnement et développement.

L'ensemble des informations relatives à l'AFD, et notamment sa Charte d'Éthique que le prestataire est fortement invité à consulter, sont accessibles sur le lien suivant : www.afd.fr.

ARTICLE 2. Présentation du Service Prescripteur

La Cellule Innovation (INN) La cellule INN se trouve au sein de la Direction exécutive Innovation, Stratégie et Recherche (ISR) de l'AFD. Elle est en charge de promouvoir des démarches d'innovation au sein de l'ensemble du groupe AFD. Elle accompagne notamment l'émergence de nouvelles initiatives innovantes nécessitant un appui adapté pour une prise de risque assumée dans un cadre maîtrisé. Cet accompagnement se traduit par la mobilisation d'équipes pluridisciplinaires en charge de l'incubation de propositions complexes suivant un processus agile.

L'activité de cette cellule s'organise autour des principaux domaines d'expertise suivants :

- * L'Incubateur Impact Fabrik : programmes d'intrapreneuriat et challenges thématiques
- * L'Intelligence Data : développement de l'IA au service des métiers
- * L'Emerging Tech Lab : recherche et conseil autour des nouvelles technologies
- * L'Innovation Partagée : identification, partage et accompagnement de l'innovation sur le champ d'intervention de l'AFD au service des ODD

L'équipe Innovation est en charge du déploiement de la feuille de route Intelligence artificielle du groupe AFD.

ARTICLE 3. Contexte et objectifs de la mission

Contexte de la mission

Le COMEX du groupe AFD a adopté en novembre 2023 une stratégie IA. Cette stratégie s'appuie sur deux piliers : mobilisation de l'IA pour les opérations et utilisation de l'IA pour l'organisation.

Dans ce cadre, l'IA a fait l'objet d'un processus de déploiement en interne à l'organisation. Ce processus initié début 2024 s'est traduit par :

- Des premières expérimentations de l'IA (applicatifs)
- Le déploiement d'outils IA bureautique auprès de collaborateurs volontaires
- Des actions d'acculturation et de formation à destination des collaborateurs (>50% des collaborateurs formés à date).

Une seconde phase est en cours de déploiement à la suite de l'adoption d'une feuille de route IA et d'un budget pour la période 2026-2027.

Cette feuille de route prévoit notamment :

- Le déploiement d'un outil IA bureautique à tous les collaborateurs
- La poursuite d'expérimentation applicative dans la perspective d'intégration de solutions IA dans les applications / SI AFD.
- La poursuite et le renforcement de l'acculturation et de la montée en compétences IA des collaborateurs du Groupe.

Objectifs de la mission

Fort de l'accélération des usages de l'Intelligence Artificielle au service du développement durable, l'activité *Intelligence Data* de l'AFD vise à concevoir, expérimenter et déployer des solutions innovantes à forte valeur ajoutée pour les métiers du Groupe.

La mission s'inscrit dans un environnement d'innovation nécessitant une forte capacité d'initiative et d'autonomie.

Le prestataire devra être en mesure d'intervenir de manière proactive, depuis l'identification des opportunités jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des solutions, avec un encadrement limité.

Une connaissance approfondie des enjeux du secteur du développement (notamment ODD, financement du développement, analyse de projets, acteurs institutionnels) ainsi qu'une expérience confirmée dans des environnements d'innovation (laboratoires d'innovation, incubateurs, équipes data/innovation) sont indispensables pour assurer la pertinence des solutions proposées.

Le prestataire devra être capable de faire le lien entre enjeux métiers, innovation technologique et impact développement.

L'équipe mobilise son expertise en **data science, intelligence artificielle, statistiques et ingénierie des données**, dans une logique d'innovation pragmatique, orientée impact.

Cette mission doit contribuer à l'**innovation responsable et éthique** en lien avec les enjeux de développement.

La mission du prestataire vise à :

- Accélérer le **déploiement opérationnel de solutions IA** au sein des métiers
- **Renforcer les capacités internes sur les sujets IA** (acculturation, formation, support utilisateur)

Le prestataire interviendra en étroite collaboration avec les équipes métiers et aura des interactions avec notre DSI, les équipes de sécurité ainsi que la conformité pour les sujets RGPD.

ARTICLE 4. Objet du marché

Achat d'une prestation d'expertise en innovation, data science et intelligence artificielle.

ARTICLE 5. Prestation attendue dans le cadre de la présente consultation

5.1 Détail de la prestation attendue

Le prestataire est attendu sur un haut niveau d'autonomie dans la réalisation de ses missions. À ce titre, il devra :

- *Piloter ses travaux de manière proactive,*
- *Être force de proposition sur les cas d'usage, méthodes et solutions techniques*
- *Identifier de manière autonome les opportunités d'innovation au sein des métiers*
- *Prioriser ses activités en lien avec les enjeux de la feuille de route IA*
- *Assurer un reporting régulier et structuré auprès de l'équipe Innovation*

Une capacité à évoluer dans un environnement en construction, en phase d'expérimentation et d'itération, est essentielle.

Le prestataire aura notamment pour missions :

Développement opérationnel de solution IA au sein des métiers

- Recueil et qualification des besoins métiers
- Interface directe avec les équipes métiers (compréhension, challenge, priorisation des besoins) avec la prise en charge systématique d'un compte-rendu partagé aux participants.
- Contribution à l'appropriation des solutions
- Mise en place de bonnes pratiques d'usage de l'IA
- Sensibilisation aux enjeux éthiques, réglementaires et de gouvernance des données
- Intégration des exigences réglementaires et éthiques (notamment IA Act) dans la conception et le déploiement des solutions IA
- Animation d'ateliers de cadrage et de design (ex : design thinking, ateliers data)
- Conception fonctionnelle et technique des solutions
- Développement (POC/MVP, industrialisation selon les cas)
- Mise en production et accompagnement au déploiement selon les cas
- Documentation (fonctionnelle, technique, utilisateur)
- Maintenance évolutive et corrective

Types de solutions attendues :

- Tableaux de bord avancés et outils d'aide à la décision
- Modèles prédictifs (scoring, classification, priorisation)
- Solutions NLP (analyse documentaire, résumé automatique, extraction d'information, LLM...)
- Outils d'automatisation et d'optimisation des processus métiers

Renforcer les capacités internes sur les sujets IA (formation, acculturation, support)

- Conception de parcours de formation adaptés aux différents niveaux :
 - initiation / acculturation

- utilisateurs avancés
- profils techniques
- Animation de formations en français et en anglais
- Création de supports pédagogiques (présentations, cas pratiques, démonstrateurs)
- Organisation et animation d'événements internes :
 - Séminaires,
 - présentations aux équipes
 - ateliers métiers
 - hackathons
 - cafés innovation,..
- Veille technologique et partage des tendances IA
- Contribution à la structuration d'une communauté IA interne
- Prise en charge du **soutien niveau 2** sur l'ensemble des solutions IA disponibles au sein de l'AFD (solution mise en œuvre par la prestataire ou déjà existante)
- Contribution à la résolution d'incidents et à l'amélioration continue
- Apport d'expertise sur des sujets transverses IA (choix technologiques, architecture, méthodes)

Le prestataire pilote les échanges avec les équipes métiers et présente l'avancement en point hebdomadaire de l'équipe data.

5.2 Modalités et exigences particulières de réalisation

La mission se réalise à Paris dans les locaux de l'AFD.

5.3 Conditions de livraison/d'exécution et interlocuteurs

Le marché sera exécuté dans les locaux de l'AFD qui a son siège au 5 rue Roland Barthes, 75012 Paris. Le principal lieu d'exécution sera le site « Barthes » (44 rue Roland Barthes, 75012 Paris). Des déplacements sont à prévoir sur les sites voisins « Art & Co » (15 rue traversière, 75012 Paris), « Mistral » (Place Louis Armand, 75012 Paris) et Vivacity (151-155 rue de Bercy, 75012 Paris), mais également, plus exceptionnellement, sur les sites de Proparco (151 rue St-Honoré, 75001 Paris) et d'Expertise France (73 rue de Vaugirard 75006 Paris).

La mission sera placée sous la responsabilité de l'équipe Innovation. Le responsable de la mission sera M. Alexis Frémeaux.

5.4 Méthodologie attendue

Le prestataire pourra proposer la méthodologie jugée la plus adaptée pour mener à bien ses activités, en accord avec le responsable de la mission.

5.5 Durée estimée de la prestation, étapes intermédiaires, délais d'intervention, etc.

La mission est prévue à partir de juillet 2026 jusqu'à fin 2027 sur une base de 19 jours par mois en temps plein (huit heures par jour). Possibilité de faire du télétravail mais nécessité d'être présent sur site moitié du temps passé sur une semaine.

5.6 Livrables attendus

Les livrables seront définis au cas par cas, au sein de l'équipe INN et de sa feuille de route en lien avec les missions de la prestation définies aux articles 3 et 5.1 :

Applications / prototypes fonctionnels,
Documentations techniques et fonctionnelles,
Supports de formation et kits pédagogiques,
Comptes rendus d'ateliers et recommandations,
Indicateurs de performance des solutions déployées.
Des précisions seront indiquées lors de la passation des bons de commande.

La validation des livrables est de la responsabilité du responsable de la cellule INN.

5.7 Compétences attendues du Prestataire

Compétences techniques :

- Expertise confirmée en Data Science / IA (incluant NLP, LLM)
- Maîtrise des langages de programmation data, notamment **Python et R**
- Expérience en manipulation et traitement de données
- Expérience en développement de solutions de bout en bout (de l'idéation à l'industrialisation)
- Maîtrise des environnements de développement et de déploiement :
 - gestion d'environnements
 - conteneurisation
 - notions d'industrialisation (APIs, déploiement de modèles)
 - Expérience avec des outils de versioning et bonnes pratiques de développement collaboratif

Expérience sectorielle (critère clé) :

- Connaissance du secteur du développement international (ODD, financement du développement, analyse de projets)
- Expérience dans des environnements institutionnels ou publics fortement appréciée

Expérience en innovation (critère fortement différenciant) :

- Expérience avérée en équipe d'innovation (lab d'innovation, data lab, incubateur, etc.)
- Capacité à travailler en mode exploratoire (POC, MVP, test & learn)
- Capacité à transformer des expérimentations en solutions opérationnelles

Connaissances réglementaires et éthiques :

- Bonne connaissance du cadre réglementaire applicable à l'intelligence artificielle, notamment le règlement européen sur l'IA (AI Act) et ses implications opérationnelles
- Sensibilité aux enjeux de gouvernance des données, transparence, explicabilité et gestion des risques liés aux systèmes d'IA
- Capacité à intégrer les exigences réglementaires et éthiques dès la conception des solutions (approche by design)
- Veille active sur les évolutions réglementaires nationales et européennes en matière d'IA

Compétences comportementales :

- Forte autonomie et proactivité (critère indispensable)
- Capacité à structurer des sujets complexes avec peu de cadrage initial
- Esprit critique et capacité à challenger les besoins métiers
- Excellentes capacités de communication et de vulgarisation
- Capacité à interagir avec des interlocuteurs variés (métiers, IT, direction)

Langues :

- Français courant
- Anglais professionnel requis (nécessaire pour les formations)

Niveau d'étude minimum attendu : Bac+5/M2

ARTICLE 6. Validation des livrables par l'AFD

6.1 Processus de validation des livrables

Les livrables seront définis au cas par cas, au sein de l'équipe INN et de sa feuille de route. La validation des livrables est sous la responsabilité du responsable de l'équipe INN.

6.2 Critères de validation des livrables

Les livrables seront validés sous réserve du respect des critères ci-dessous énoncés :

- Clarté et la lisibilité du livrable
- Respect des délais
- Respect du périmètre de la prestation demandée
- Caractère opérationnel des conclusions des livrables
- Valeur ajoutée par rapport à l'existant

ARTICLE 7. Contraintes imposées par l'AFD

Le titulaire s'engage à désigner un interlocuteur unique chargé de suivre le présent marché.

7.1 Usage de la langue française

L'exécution du marché nécessite l'usage permanent de la langue française dans les rapports avec le maître d'ouvrage : documents, réunions, comptes rendus, appels téléphoniques, courriers électroniques, tous livrables, etc.

7.2 Accès du personnel du prestataire

Dès la notification du marché, le prestataire aura à sa disposition la documentation existante relative aux sujets sur lesquels il interviendra.

Il aura accès au système d'information de l'AFD. Il disposera d'un poste de travail électronique et physique dans les locaux de l'AFD.

ARTICLE 8. Moyens mis à disposition du Prestataire

Le Groupe AFD mettra à disposition du prestataire :

- Un emplacement de bureau
- Un poste de travail
- Un accès à la messagerie électronique interne
- Un accès à l'Intranet
- tout autre document concourant à la prise de connaissance du contexte et de la problématique à traiter.

ARTICLE 9. Planning prévisionnel de la prestation

La prestation doit démarrer en juillet 2026 jusqu'à fin 2027.